

Programme d'études techniques

570.F0

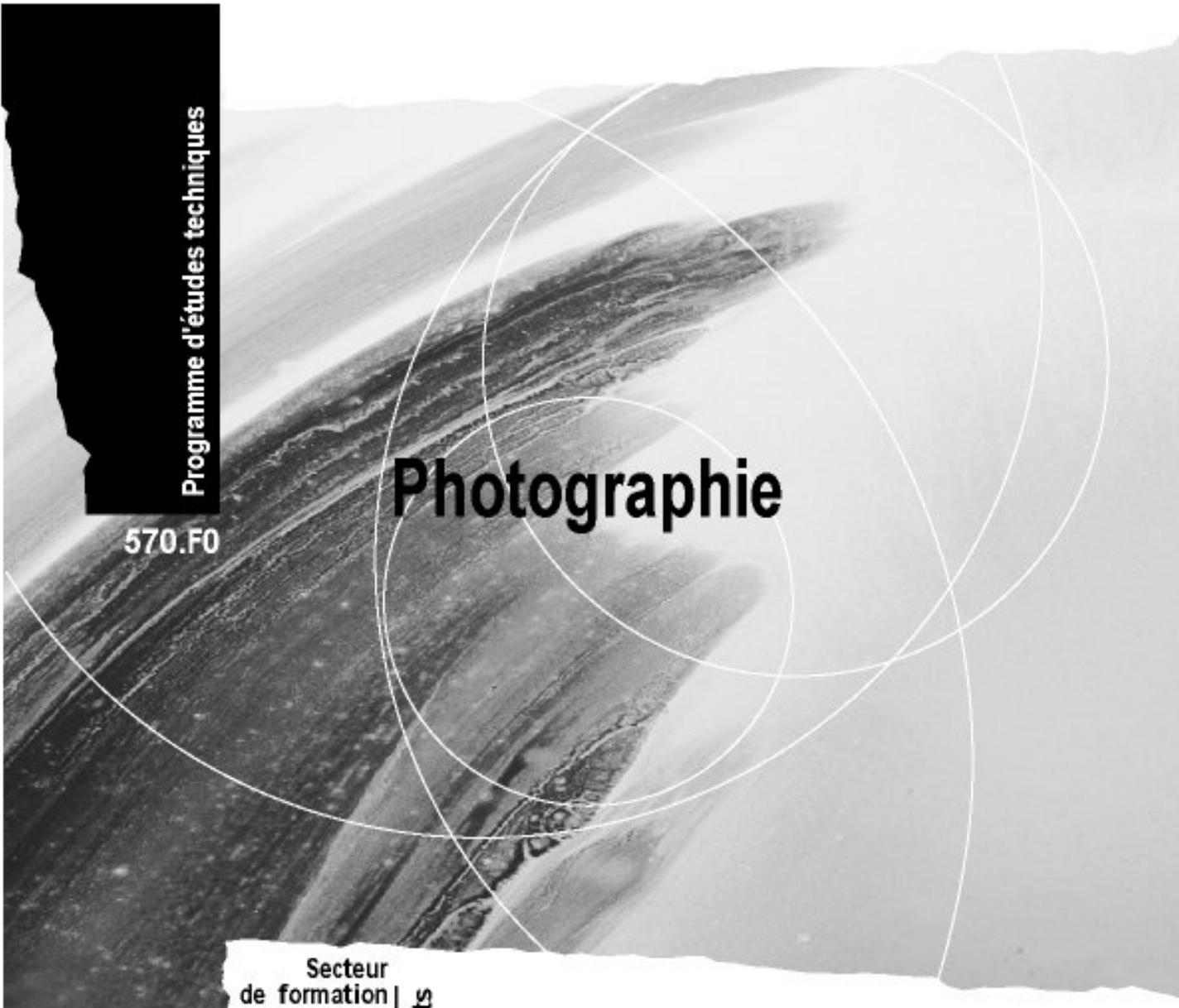
Photographie

Secteur
de formation

Arts

4

Québec 



Programme d'études techniques

570.F0

Photographie

Secteur
de formation

Arts

4

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Nicole Verret

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Jean Gervais (début des travaux)

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Robert Baronet

Enseignant en photographie
Collège de Matane

Jean-François Pouliot

Consultant en formation

Michel Caouette

Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 - 06-01209

ISBN 978-2-550-49308-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-49309-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

M^{me} Raymonde Bergeron
Photographe

M. Jean-François Bérubé
Photographe professionnel

M^{me} Louise Bilodeau
Photographe professionnelle

M. Gilles Blanchet
Photographe
Laboratoire Contact

M^{me} Louise Brunet
Conseillère en développement professionnel
Conseil québécois des ressources humaines en culture

M. Claude Bureau
Photographe
Œil pour œil

M. Raymond Cantin
Photographe
Laboratoire Contact

M^{me} France Choinière
Directrice – Artiste photographe
Centre de photographie actuelle Dazibao

M. Clément Claveau
Photographe
Laboratoire Colibri

M^{me} Lisette De Lottinville
Photographe
Studio De Lottinville

M. Jacques Dion
Photographe

M. Louis Ducharme
Photographe professionnel

M^{me} Manon Gauthier
Photographe
Laboratoire Alix et Gagné

M^{me} Liette Gilbert
Maître photographe
Quelque Chose de Différent

M. Gaétan Gosselin
Photographe

M. Robert Hébert
Photographe

M. Maurice Hughes
Direction de l'intervention sectorielle
Emploi-Québec

M. André Kedl
Photographe
Les photographes Kedl

M. Gilles Laperle
Photographe
Les pros de la photo

M. François Larivière
Maître photographe
Représentant de la Corporation des maîtres photographes
du Québec

M. Jean-François Leblanc
Photographe professionnel
Montréal

M^{me} Huguette Leduc
Photographe

M^{me} Emmanuelle Léonard
Photographe

M. Patrick M^cKoy
Photographe
Infoto

M. Serge Prévost
Photographe
S.P. Photographe Designer

M^{me} Pascale Simard
Photographe – Copropriétaire
Agence Alpha Presse

M. Marcel Taillon
Photographe
Photomaje

M. Marcello Troche
Photographe

M. Jean Vachon
Photographe professionnel

M. Bertrand Vaillancourt
Photographe
CHUL

M. Carl Valiquet
Photographe

Milieu de l'éducation

M. Yves Arcand
Enseignant – Photographie
Cégep de Matane

M^{me} Johanne Charland
Conseillère pédagogique
Cégep du Vieux Montréal

M. Gilles Girard
Enseignant – Arts
Cégep de Matane

M^{me} Geneviève Laporte
Conseillère pédagogique
Dawson College

M. Benoît Martin
Enseignant – Photographie
Cégep du Vieux Montréal

M. Roger Mazerolle
Enseignant – Photographie
Cégep de Matane

M. Louis Ruelland
Technicien en travaux pratiques – Photographie
Cégep de Matane

M. Ronald Spivock
Directeur adjoint
Dawson College

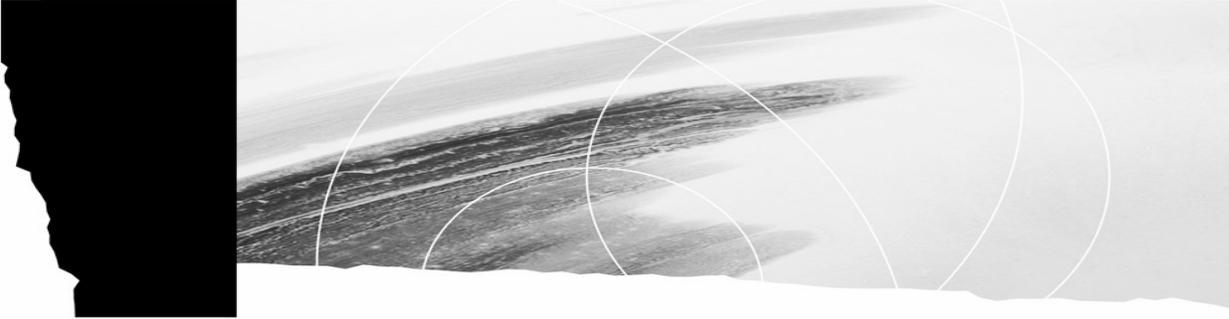
M. Christian Turcotte
Coordonnateur et enseignant – Photographie
Cégep du Vieux Montréal

M. André Valade
Directeur des études de liaison
Cégep de Matane

M. Ray Van Dusen
Enseignant – Photographie
Dawson College

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail de photographe.....	61
Utiliser des logiciels d'application générale dans le domaine de la photographie.....	63
Effectuer des prises de vues hors studio et en studio.	65
Traiter des photographies sur support argentique.....	67
Apprécier des œuvres du domaine des arts visuels.....	69
Développer sa créativité.....	71
Utiliser des logiciels de traitement d'images.....	73
Établir des relations professionnelles en photographie.....	75
Effectuer la gestion informatique des couleurs en photographie.....	77
Concevoir et préparer l'éclairage pour des photographies.....	79
Apprécier le potentiel photographique de phénomènes sociaux.....	81
Réaliser des photographies d'événements sociaux et des portraits.....	83
Réaliser des photographies documentaires et de reportage.....	85
Effectuer la gestion de documents photographiques.....	87
Créer des décors pour des photographies.....	89
Concevoir une mise en scène pour des photographies.....	91
Réaliser des photographies commerciales, industrielles et publicitaires.....	93
Gérer et promouvoir sa carrière.....	95
Réaliser des photographies d'art ou d'auteur.....	97
Effectuer des travaux liés à la mise sur pied et à la gestion d'une entreprise en photographie.....	99



570.F0

Photographie

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2790 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2130 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Aucune.

Présentation du programme d'études

Le programme *Photographie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Photographie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 048Z Analyser la fonction de travail de photographe.
- 0491 Utiliser des logiciels d'application générale dans le domaine de la photographie.
- 0492 Effectuer des prises de vues hors studio et en studio.
- 0493 Traiter des photographies sur support argentique.
- 0494 Apprécier des œuvres du domaine des arts visuels.
- 0495 Développer sa créativité.
- 0496 Utiliser des logiciels de traitement d'images.
- 0497 Établir des relations professionnelles en photographie.
- 0498 Effectuer la gestion informatique des couleurs en photographie.
- 0499 Concevoir et préparer l'éclairage pour des photographies.
- 049A Apprécier le potentiel photographique de phénomènes sociaux.
- 049B Réaliser des photographies d'événements sociaux et des portraits.
- 049C Réaliser des photographies documentaires et de reportage.
- 049D Effectuer la gestion de documents photographiques.
- 049E Créer des décors pour des photographies.
- 049F Concevoir une mise en scène pour des photographies.
- 049G Réaliser des photographies commerciales, industrielles et publicitaires.
- 049H Gérer et promouvoir sa carrière.
- 049J Réaliser des photographies d'art ou d'auteur.
- 049K Effectuer des travaux liés à la mise sur pied et à la gestion d'une entreprise en photographie.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

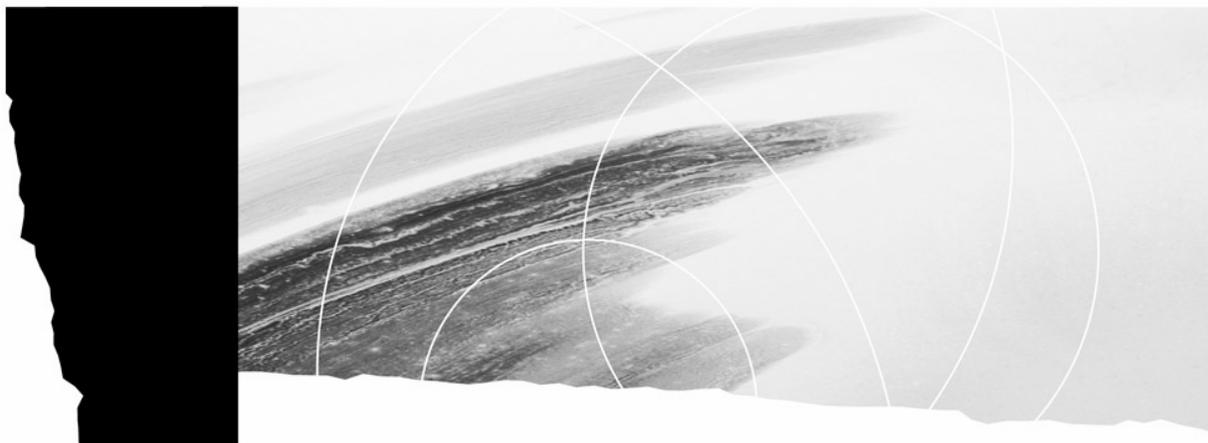
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> | <p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne. |
|--|---|

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. |
| 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir. | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. |
| 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. |
| 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

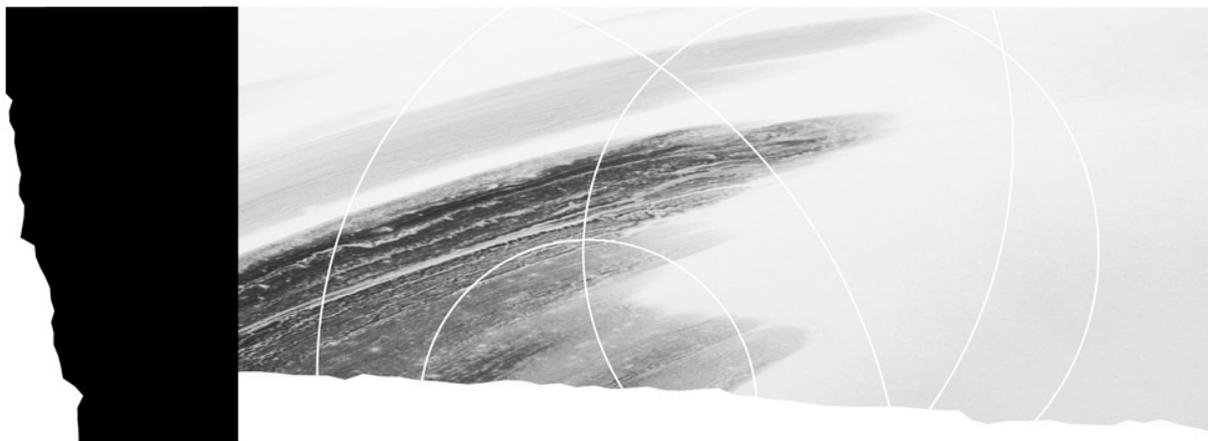
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives de la formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Photographie* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de photographe.

Dans le cadre de leurs activités, les photographes répondent à des commandes provenant d'agences de communication ou de graphisme, de médias, d'industries, de commerces, d'institutions et de particuliers. Ils peuvent également développer des projets de photographies personnelles et artistiques. Ils sont souvent travailleurs autonomes ou pigistes.

Les photographes réalisent des photographies dans divers environnements et avec de nombreux formats d'appareils. Seuls ou en équipe, ils effectuent des prises de vue en lumière naturelle ou à l'aide de lumière artificielle, en studio ou en extérieur.

Ils réalisent des portraits, des photographies d'événements sociaux, des photographies commerciales, industrielles, publicitaires, documentaires, de reportage d'art et d'auteur. La plupart du temps, ils évaluent les besoins de la clientèle et réalisent des séances de photographie en préparant au besoin des éléments de décor et en installant des accessoires d'éclairage. Ils traitent ensuite leur matériel photographique et effectuent la livraison finale. Souvent, ils gèrent des archives photographiques et assurent la mise en marché de leur entreprise.

Les photographes travaillent avec de l'équipement d'éclairage et des instruments de mesure de lumière, des logiciels de traitement d'images. Les nouvelles technologies font partie intégrante du travail et le support argentique cède de plus en plus la place à la photographie numérique.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Photographie* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Photographie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- favoriser l'adaptation aux changements technologiques;
- favoriser les recherches visuelles et de contenu;
- témoigner des réalités sociales;
- développer la sensibilité artistique.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

		COMPÉTENCES GÉNÉRALES														
		Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail de photographe	Utiliser des logiciels d'application générale dans le domaine de la photographie	Effectuer des prises de vues hors studio et en studio	Traiter des photographies sur support argentique	Apprécier des œuvres du domaine des arts visuels	Développer sa créativité	Utiliser des logiciels de traitement d'images	Établir des relations professionnelles en photographie	Effectuer la gestion informatique des couleurs en photographie	Concevoir et préparer l'éclairage pour des photographies	Apprécier le potentiel photographique de phénomènes sociaux	Créer des décors pour des photographies	Concevoir une mise en scène pour des photographies	Gérer et promouvoir sa carrière
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	15	16	18
Photographie																
	Réaliser des photographies d'événements sociaux et des portraits	12	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
	Réaliser des photographies documentaires et de reportage	13	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
	Effectuer la gestion de documents photographiques	14	o	o			o		o	o	o	o				o
	Réaliser des photographies commerciales, industrielles et publicitaires	17	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
	Réaliser des photographies d'art ou d'auteur	19	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
	Effectuer des travaux liés à la mise sur pied et à la gestion d'une entreprise en photographie	20	o	o						o						o

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Photographie* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Photographie*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail de photographe.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les organismes du secteur.
- À partir des lois, des normes et de règles d'éthique en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice qui s'y rattachent.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Examen complet des caractéristiques des différents studios et des types d'entreprises liées à la photographie.
- Reconnaissance des cheminements de carrière et des possibilités de pratique entrepreneuriale.

2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.

- Examen complet des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité au travail.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.

3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Examen complet des exigences liées à l'éthique professionnelle.
- Examen complet des qualités nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements requis et les différentes tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser des logiciels d'application générale dans le domaine de la photographie.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste informatique.
- À l'aide de logiciels et de périphériques.
- À l'aide de manuels de manufacturiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'assurer de la disposition ergonomique de l'environnement informatique.

- Reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation d'un poste informatique.
- Utilisation de mesures préventives et correctives pertinentes.

2 Configurer des systèmes d'exploitation et installer des logiciels.

- Consultation appropriée des guides d'utilisation et de dépannage.
- Choix des mises à jour appropriées.
- Application correcte des procédures d'installation et des mises à jour.
- Utilisation appropriée des systèmes d'exploitation.
- Respect des limites d'intervention professionnelle.

3 Créer des répertoires locaux ou en réseau.

- Organisation correcte de l'arborescence des répertoires.
- Respect des règles de classement.
- Attribution juste des droits d'accès aux répertoires.
- Respect des règles de dénomination des répertoires.

4 Saisir des textes.

- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
- Conformité du texte avec l'information initiale.
- Sauvegarde et impression correctes du fichier.

5 Produire des tableaux.

- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
- Respect des normes de présentation visuelle.
- Sauvegarde et impression correctes du fichier.

- 6 Acquérir des images.
- Connexion du périphérique au port approprié.
 - Configuration correcte du protocole de communication.
 - Choix approprié du format de fichier.
 - Utilisation appropriée du périphérique et des logiciels.
 - Sauvegarde correcte du fichier.
- 7 Consulter une base de données.
- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
 - Pertinence des requêtes.
 - Application correcte des règles de la logique formelle.
- 8 Échanger des fichiers.
- Reconnaissance des formats de fichiers.
 - Choix approprié du support de sauvegarde.
 - Traduction pertinente des fichiers.
 - Utilisation appropriée des logiciels de télécommunication, de navigation et d'antivirus.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des prises de vues hors studio et en studio.

Contexte de réalisation

- À partir d'un projet de prises de vues.
- À l'aide d'une maquette.
- Avec les principaux formats d'appareils numériques ou argentiques, de leurs accessoires et de la documentation technique.
- À l'aide des accessoires d'éclairage et d'instruments de mesure de la lumière.
- En mode automatique et en mode manuel.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de prises de vues.

- Analyse juste de la maquette.
- Reconnaissance du type de prises de vues à effectuer.
- Analyse juste des difficultés liées au sujet à photographier.
- Choix approprié du type et du format d'appareil.
- Choix approprié des objectifs.

2 Vérifier l'éclairage.

- Reconnaissance du type de lumière.
- Mesure adéquate de la quantité de lumière.
- Choix et utilisation appropriés du posemètre, du flashmètre et du thermocolorimètre.

3 Préparer l'appareil photographique.

- Vérification appropriée de l'état de l'appareil.
- Choix et installation appropriés de la pellicule ou configuration correcte de l'appareil numérique.
- Mise en place correcte des filtres.
- Utilisation appropriée d'un support pour l'appareil.
- Installation et réglage corrects d'un flash et des accessoires.

4 Faire des cadrages de sujets fixes et en mouvement.

- Choix approprié des angles de prises de vues.
- Réglage correct de la mise au point, de l'ouverture du diaphragme et de la vitesse d'obturation.
- Application correcte des règles de composition.
- Utilisation appropriée des fonctions de l'appareil.
- Vérification constante de l'acquisition des images.
- Identification et rangement corrects de la pellicule ou des fichiers numériques.

5 Entretien l'appareil photographique.

- Nettoyage correct de l'appareil et des accessoires.
- Détermination correcte de problèmes de fonctionnement.
- Remplacement des composants défectueux.
- Interprétation juste de la documentation technique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter des photographies sur support argentique.

Contexte de réalisation

- Pour le noir et blanc et la couleur.
- À partir de pellicules de différents formats et de différentes sensibilités.
- À l'aide de matériel de chambre noire, tels un appareil de développement, un agrandisseur, un minuteur, un margeur, etc.
- À l'aide de produits chimiques.
- À l'aide de papiers à base de résine et de fibres.
- À l'aide de matériel de montage.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le laboratoire.

- Vérification et réglage appropriés du système de ventilation et de l'éclairage.
- Vérification et réglage appropriés des arrivées d'eau.
- Vérification et réglage appropriés de l'appareillage de laboratoire.

2 Développer la pellicule.

- Reconnaissance du type et du format de la pellicule.
- Choix du traitement approprié.
- Dilution correcte des produits.
- Détermination correcte de la température et des durées de développement et de séchage.
- Utilisation appropriée de la bande de contrôle.
- Interprétation juste de la courbe de sensibilité de l'émulsion.
- Manipulation et agitation soignées de la pellicule ou utilisation appropriée de l'appareil de développement.
- Respect des règles de santé et sécurité en laboratoire.

- 3 Tirer les épreuves.
 - Choix approprié du format et du type de papier.
 - Dilution correcte des produits.
 - Réglage correct de l'agrandisseur et de l'objectif.
 - Détermination correcte de la température et des durées d'insolation, de développement et de séchage.
 - Utilisation appropriée des filtres de correction pour le contraste et les couleurs.
 - Utilisation appropriée de la bande de contrôle.
 - Interprétation juste de la courbe de sensibilité du papier.
 - Manipulation et agitation soignées du papier ou utilisation appropriée de l'appareil de développement.
 - Précision des retouches.
 - Respect des règles de santé et sécurité en laboratoire.

- 4 Faire un montage.
 - Choix approprié du type de montage à effectuer.
 - Choix du support approprié.
 - Assemblage correct des textes et des photographies.
 - Application correcte des règles de composition.
 - Utilisation appropriée de techniques de coupe, de collage et d'assemblage.
 - Présentation soignée et esthétique.

- 5 Terminer le travail.
 - Propreté de l'appareillage et du laboratoire.
 - Entretien correct de l'appareillage.
 - Respect des règles d'entreposage et de disposition des produits.
 - Étiquetage et classement corrects des pellicules et des tirages.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des œuvres du domaine des arts visuels.

Contexte de réalisation

- À partir d'œuvres de différentes époques et de genres différents sur supports variés.
- À l'aide de grilles d'analyse et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Distinguer les composantes d'une œuvre.

- Utilisation appropriée des grilles d'analyse et de la documentation de référence.
- Reconnaissance des procédés, des outils de production, des moyens d'expression ou des styles.
- Détermination des éléments de composition significatifs.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

2 Situer l'œuvre dans son contexte d'émergence.

- Utilisation appropriée des grilles d'analyse et de la documentation de référence.
- Reconnaissance des mouvements artistiques.
- Interprétation juste de l'intention de création et des éléments significatifs de la conjoncture historique.
- Analyse juste des dimensions culturelles et sociales de l'œuvre.
- Détermination correcte du courant d'appartenance de l'œuvre.

3 Cerner la signification de l'œuvre.

- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Analyse juste des relations entre les composantes de l'œuvre et son contexte d'émergence.
- Justification des propos.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

4 Porter un jugement sur l'œuvre.

- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification d'un point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Développer sa créativité.

Contexte de réalisation

- Pour des projets de photographies.
- À l'aide d'œuvres d'art, de banque d'images et de textes variés.
- À l'aide de matériaux propres au langage du domaine des arts choisis.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Rechercher des idées.

- Analyse juste du besoin.
- Inventaire adéquat des idées existantes.
- Choix et utilisation appropriés des techniques d'idéation.
- Pertinence des idées.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

2 Enrichir son imaginaire.

- Utilisation appropriée de techniques de visualisation et d'association d'images.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

3 Exploiter des langages du domaine des arts.

- Choix et utilisation appropriés du langage de création.
- Création d'œuvres plastiques présentant des éléments originaux.
- Expression d'un sentiment, d'une émotion ou d'un concept.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser des logiciels de traitement d'images.

Contexte de réalisation

- Pour le noir et blanc et la couleur.
- À partir de pellicules, de photographies sur support argentique ou de photographies numériques.
- À l'aide d'appareils photographiques numériques, de logiciels, de numériseurs et d'imprimantes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Acquérir des fichiers photographiques.

- Choix approprié des photographies.
- Cadrage correct des photographies.
- Choix approprié des profils colorimétriques.
- Utilisation appropriée du numériseur ou de l'interface de l'appareil photographique.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel.
- Respect des droits d'auteur.

2 Corriger les photographies.

- Choix approprié du type de correction.
- Réglage correct de la densité, du contraste, de la saturation et de la netteté.
- Utilisation appropriée d'une charte des couleurs.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel.
- Précision des retouches.

3 Appliquer des effets spéciaux.

- Choix approprié du type d'effets spéciaux.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel.
- Efficacité du trucage ou de l'illusion.

4 Faire un montage.

- Choix approprié du type de montage à effectuer.
- Choix du support approprié.
- Assemblage correct des textes et des photographies.
- Application correcte des règles de composition.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel et de l'imprimante.
- Utilisation appropriée de techniques de coupe, de collage et d'assemblage.
- Présentation soignée et esthétique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des relations professionnelles en photographie.

Contexte de réalisation

- À partir de projets de photographie.
- En collaboration avec des professionnelles ou des professionnels : directrice ou directeur artistique, graphiste, assistante ou assistant, modèle, maquilleuse ou maquilleur, etc.
- À l'aide d'informations relatives aux autorisations ou aux cessions de droits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Communiquer avec la clientèle.

- Présentation de soi appropriée à la situation.
- Utilisation du niveau de langage approprié.
- Présentation correcte des services et du projet.
- Pertinence des propos.
- Qualité du français écrit et parlé.
- Ton adéquat.
- Respect de l'éthique professionnelle et des règles de confidentialité.

2 Travailler en équipe.

- Prise en considération des forces et des faiblesses des membres de l'équipe.
- Établissement clair d'objectifs de travail.
- Partage équitable des tâches et des responsabilités.
- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant les échanges d'idées et la participation des personnes.
- Utilisation judicieuse de techniques de résolution de conflits.
- Respect de l'éthique professionnelle.

3 Convenir d'autorisations ou de cessions de droits.

- Interprétation juste des dispositions légales relatives aux droits de propriété physique, aux renoncements de modèle et aux droits d'auteur.
- Interprétation juste des contrats et des clauses relatives aux licences d'utilisation.
- Rédaction correcte des documents d'autorisation ou de cession de droits.
- Respect de l'éthique professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer la gestion informatique des couleurs en photographie.

Contexte de réalisation

- À l'aide de logiciels.
- À l'aide de la documentation technique et de chartes de référence.
- À l'aide de spectrophotomètres et de densitomètres.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Paramétrer le moniteur.

- Interprétation juste des caractéristiques techniques du moniteur et des phénomènes colorimétriques.
- Choix et utilisation appropriés du logiciel.
- Détermination correcte des ombres, des hautes lumières, des contrastes et des couleurs.
- Utilisation appropriée du spectrophotomètre.
- Création et installation correctes de profils.

3 Paramétrer le numériseur.

- Interprétation juste des caractéristiques techniques du numériseur et des phénomènes colorimétriques.
- Choix et utilisation appropriés du logiciel.
- Détermination correcte des valeurs de gris, des ombres, des hautes lumières et des couleurs.
- Utilisation appropriée de chartes de référence.
- Création et installation correctes de profils.

3 Paramétrer la caméra.

- Interprétation juste des caractéristiques techniques de la caméra.
- Choix et utilisation appropriés du logiciel.
- Utilisation appropriée de chartes de référence.
- Création et installation correctes de profils.

4 Paramétrer l'imprimante.

- Interprétation juste des caractéristiques techniques de l'imprimante, des supports d'impression et des phénomènes colorimétriques.
- Choix et utilisation appropriés du logiciel.
- Utilisation appropriée de chartes de référence.
- Utilisation appropriée du densitomètre ou du spectrophotomètre.
- Création et installation correctes de profils.

Code : 0498

- 5 Synchroniser le flux des couleurs selon les exigences de la chaîne graphique.
- Choix des profils colorimétriques appropriés.
 - Choix des formats de fichiers appropriés.
 - Choix et utilisation appropriés du logiciel.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et préparer l'éclairage pour des photographies.

Contexte de réalisation

- À partir d'un projet de photographie.
- À l'aide de la maquette et de la mise en scène.
- Avec des sources d'éclairage tels les consoles et têtes de flashes, les lumières tungstènes, les fluorescents, les vapeurs multiples, etc.
- À l'aide d'accessoires tels les réflecteurs, les « ambiantes », les filtres, les masques, les « biscuits », etc.
- À l'aide de posemètres, de flashmètres et de thermocolorimètres.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de photographie.

- Analyse juste des besoins du client.
- Analyse juste de la maquette et de la mise en scène.
- Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques.

2 Déterminer le concept d'éclairage.

- Détermination correcte des ambiances, des formes, des reliefs, des volumes et des textures à créer.
- Choix des sources d'éclairage et des accessoires appropriés.
- Application correcte des règles de composition de couleurs.
- Application d'une démarche de création artistique.
- Respect du projet de photographie.

3 Installer l'éclairage.

- Disposition précise des sources d'éclairage.
- Installation correcte des accessoires.
- Vérification appropriée de la distribution électrique.
- Répartition correcte de la puissance pour chaque source.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

4 Régler l'éclairage.

- Choix et utilisation appropriés du posemètre, du flashmètre et du thermocolorimètre.
- Mesure correcte de la puissance et de la température des sources.
- Réglage correct de l'intensité des sources et de la température des couleurs.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier le potentiel photographique de phénomènes sociaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'outils de recherche et de la documentation appropriée.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer un phénomène social.</p> <p>2 Donner une signification au phénomène.</p> <p>3 Proposer des sujets de photographies en rapport avec le phénomène.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de techniques de recherche documentaire. • Utilisation appropriée de méthodes d'observation. • Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait aux idées ou aux comportements en présence. • Analyse juste des documents d'actualité et d'information. • Prise en considération du contexte historique. • Distinction juste des composantes économiques et sociopolitiques. • Distinction juste des pratiques liées à la consommation, à la culture et aux mœurs. • Utilisation appropriée de techniques de recherche documentaire. • Justification des propos. • Utilisation du vocabulaire approprié. • Détermination correcte des exigences et des contraintes de réalisation. • Détermination correcte de l'approche et de l'angle de traitement. • Justification du choix du sujet. • Respect de l'éthique professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser des photographies d'événements sociaux et des portraits.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande.
- À l'aide d'appareils de prises de vues et d'accessoires d'éclairage.
- À l'aide de logiciels de traitement d'images ou de l'appareillage de laboratoire argentique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande.

- Analyse juste des besoins du client.
- Relevé des caractéristiques des lieux, des objets ou des personnes à photographier.
- Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques.

2 Préparer une offre de service et la présenter.

- Détermination correcte du temps nécessaire à la réalisation.
- Détermination correcte du matériel photographique à utiliser.
- Calcul exact des coûts.
- Communication claire avec la cliente ou le client.
- Rédaction correcte d'un devis de production ou d'une entente.

3 Préparer la séance de photographie.

- Mise en place correcte des accessoires.
- Conception et préparation correctes de l'éclairage.
- Préparation correcte des appareils de prises de vues.

4 Effectuer des essais.

- Préparation adéquate des sujets à photographier.
- Communication claire avec les personnes.
- Application d'une démarche de création artistique.
- Exploration des choix d'angles de prises de vues, de composition, d'éclairage et de mise en place.
- Appréciation juste de la qualité esthétique des essais.
- Pertinence des correctifs apportés.
- Respect de l'éthique professionnelle.

- 5 Tenir la séance de photographie.
 - Application correcte des techniques de prises de vues.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Communication claire avec les personnes.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 6 Produire les photographies.
 - Choix des photographies en fonction des demandes de la cliente ou du client.
 - Traitement et optimisation corrects des photographies.
 - Montage photographique correct.

- 7 Livrer les photographies.
 - Justification des choix photographiques auprès de la cliente ou du client.
 - Facturation correcte des services.
 - Identification et classement corrects des photographies.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser des photographies documentaires et de reportage.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'appareils de prises de vues et d'accessoires d'éclairage.
- À l'aide de logiciels de traitement d'images.
- Sous la supervision d'un rédacteur ou d'une rédactrice en chef ou d'une responsable ou d'un responsable d'une agence de presse ou d'une banque d'images.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Trouver un sujet de reportage ou de documentaire.

- Choix et utilisation appropriés des sources d'information.
- Revue adéquate de l'actualité.
- Appréciation juste du potentiel photographique d'un phénomène social ou d'un événement.
- Analyse juste des contraintes techniques.
- Pertinence du sujet.
- Respect de l'éthique professionnelle.

2 Définir le projet de reportage ou de documentaire et le présenter.

- Détermination correcte du temps nécessaire à la réalisation.
- Détermination correcte du matériel photographique à utiliser.
- Calcul exact des coûts.
- Justification du sujet et de l'angle de traitement auprès des personnes concernées.

3 Préparer le reportage ou le documentaire photographique.

- Obtention d'autorisations d'accès aux lieux de travail.
- Établissement correct des contacts.
- Préparation correcte des appareils de prises de vues.

4 Couvrir l'événement ou le sujet.

- Repérage des lieux et des personnes.
- Installation correcte du matériel d'éclairage.
- Choix et application corrects des techniques de prises de vues.
- Communication claire avec les personnes.
- Rapidité d'exécution.
- Respect de l'éthique professionnelle.

- 5 Produire les photographies.
 - Choix des photographies en fonction de leur pertinence.
 - Traitement et optimisation corrects des photographies.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 6 Livrer les photographies.
 - Justification des choix photographiques auprès des personnes concernées.
 - Identification et classement corrects des photographies.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer la gestion de documents photographiques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de logiciels, de numériseurs et de graveurs.
- Sur des serveurs.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer les documents photographiques à archiver.

- Appréciation juste de la qualité et du contenu des photographies et des pellicules.
- Choix approprié des photographies et des pellicules à archiver.

2 Archiver les documents photographiques.

- Création correcte de répertoires et de sous-répertoires.
- Utilisation judicieuse d'un numériseur.
- Catalogage précis des photographies et des pellicules.
- Indexation correcte des photographies et des pellicules.
- Rédaction claire et pertinente des descriptions.
- Utilisation appropriée du logiciel et des serveurs.
- Sauvegarde correcte et sécuritaire des fichiers.

3 Rechercher des images et les prêter.

- Application de critères de recherche en fonction de la demande.
- Préparation correcte des images pour une édition électronique ou sur papier.
- Utilisation appropriée du logiciel et des serveurs.
- Gestion adéquate des prêts.
- Respect des droits d'auteur et des licences d'utilisation.

4 Élaguer des documents photographiques.

- Établissement de critères et de fréquences d'élagage corrects.
- Mise à jour correcte des descriptions et des catalogues.
- Utilisation appropriée du logiciel.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Créer des décors pour des photographies.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un projet de photographie. • À l'aide de la mise en scène. • À l'aide d'outils et de matériaux.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser le projet de photographie.</p> <p>2 Effectuer une recherche visuelle et conceptuelle.</p> <p>3 Concevoir la maquette.</p> <p>4 Fabriquer les éléments du décor et les accessoires.</p> <p>5 Planter le décor.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des besoins du client. • Analyse juste de la mise en scène. • Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques. • Choix approprié des sources d'information. • Analyse juste de l'information recueillie. • Détermination correcte des caractéristiques esthétiques des éléments de décor et des accessoires à créer. • Choix approprié des moyens et des matériaux de création. • Représentation adéquate des objets, des personnes ou des lieux. • Respect de l'échelle. • Création correcte de la perspective. • Choix judicieux des couleurs. • Application d'une démarche de création. • Esthétisme de l'esquisse ou du modèle réduit. • Respect de la mise en scène. • Respect de l'échelle. • Création correcte de la perspective. • Choix et utilisation appropriés des outils. • Application correcte des couleurs. • Réalisation correcte de surfaces, de textures et de formes. • Utilisation appropriée des outils et des matériaux. • Respect des règles de santé et de sécurité. • Installation correcte du fond de scène et des accessoires. • Respect de la mise en scène. • Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir une mise en scène pour des photographies.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un projet de photographie.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser le projet de photographie.</p> <p>2 Effectuer une recherche visuelle et conceptuelle.</p> <p>3 Élaborer le projet de mise en scène.</p> <p>4 Effectuer des essais.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des besoins du client. • Analyse juste du concept du projet. • Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques. • Choix et utilisation appropriés des sources d'information. • Analyse juste de l'information recueillie et de mises en scène existantes. • Définition judicieuse du sujet, de l'histoire ou du style de la mise en scène. • Détermination judicieuse des lieux et du type de personnes à mettre en scène. • Détermination correcte des caractéristiques esthétiques des éléments de décor et des accessoires. • Détermination correcte des ambiances, des formes, des reliefs, des volumes et des textures d'éclairage. • Harmonisation des éléments mis en scène. • Précision et clarté du croquis ou du texte de présentation de la mise en scène. • Mise en place correcte des éléments de la mise en scène. • Application d'une démarche de création artistique. • Exploration des choix en ce qui a trait au sujet, à l'histoire ou au style. • Appréciation juste de la qualité esthétique des essais. • Pertinence des modifications apportées à la mise en scène.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser des photographies commerciales, industrielles et publicitaires.

Contexte de réalisation

- À partir d'un projet de réalisation et d'une maquette.
- À l'aide du matériel nécessaire à la création d'éléments de décor et d'accessoires.
- À l'aide d'appareils de prises de vues et d'accessoires d'éclairage.
- À l'aide de logiciels de traitement d'images ou de l'appareillage de laboratoire argentique.
- En équipe.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de réalisation.

- Analyse juste des besoins du client.
- Analyse juste de la maquette.
- Relevé des caractéristiques des lieux, des objets ou des personnes à photographier.
- Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques.

2 Préparer une offre de service et la présenter.

- Analyse juste des droits d'utilisation des photographies par la cliente ou le client.
- Détermination correcte du temps nécessaire à la réalisation.
- Détermination correcte des personnes-ressources nécessaires à la réalisation.
- Détermination correcte du matériel photographique à utiliser.
- Calcul exact des coûts.
- Communication claire avec la cliente ou le client.
- Rédaction correcte d'un devis de production ou d'une entente.

3 Préparer la séance de photographie.

- Planification adéquate du travail en équipe.
- Réservation du matériel et des services des personnes.
- Création des éléments de décor et des accessoires appropriés.
- Conception et préparation correctes de l'éclairage.
- Conception appropriée de la mise en scène.
- Préparation correcte des appareils de prises de vues.

- 4 Effectuer des essais.
 - Préparation adéquate des sujets à photographier.
 - Coordination efficace du travail.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Exploration des choix d'angles de prises de vues, de composition, d'éclairage et de mise en scène.
 - Appréciation juste de la qualité esthétique des essais.
 - Pertinence des correctifs apportés.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 5 Tenir la séance de photographie.
 - Application correcte des techniques de prises de vues.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Coordination efficace du travail.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 6 Produire les photographies.
 - Choix des photographies en fonction des exigences du projet de réalisation.
 - Traitement et optimisation corrects des photographies.
 - Montage photographique correct.

- 7 Livrer les photographies.
 - Justification des choix photographiques auprès de la cliente ou du client.
 - Facturation correcte des services.
 - Identification et classement corrects des photographies.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer et promouvoir sa carrière.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de son matériel photographique.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Rechercher des occasions d'affaires.</p> <p>2 Créer du matériel promotionnel.</p> <p>3 Rechercher du travail.</p> <p>4 Participer à une exposition ou à des concours.</p> <p>5 Assurer son cheminement professionnel.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un bilan fidèle et complet de ses réalisations. • Détermination correcte d'un marché potentiel. • Détermination correcte de stratégies de mise en valeur de ses photographies. • Élaboration correcte d'une liste de personnes-ressources et d'employeurs potentiels. • Choix approprié des photographies. • Rédaction correcte des textes. • Production correcte d'un portfolio, d'une carte d'affaires et d'une page web. • Application correcte de stratégies de recherche. • Collecte d'information pertinente sur des clients potentiels ou les employeurs. • Qualité des entrevues. • Négociation correcte des contrats ou des conditions de travail. • Présentation soignée de sa personne. • Respect de l'éthique professionnelle. • Préparation correcte des demandes. • Choix approprié des photographies. • Rédaction correcte des textes. • Détermination correcte d'un ordre et d'un style de présentation. • Présentation soignée de sa personne. • Recherche appropriée des sources de perfectionnement et de nouveautés. • Reconnaissance des diverses possibilités de transition de carrière. • Planification efficace et réaliste d'activités de mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés. • Préparation adéquate de demandes de bourses et de subventions. • Manifestation d'ouverture d'esprit.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser des photographies d'art ou d'auteur.

Contexte de réalisation

- À l'aide du matériel nécessaire à la création d'éléments de décor et d'accessoires.
- À l'aide d'appareils de prises de vues et d'accessoires d'éclairage.
- À l'aide de logiciels de traitement d'images ou de l'appareillage de laboratoire argentique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Développer un concept.

- Analyse juste des tendances artistiques et socioculturelles.
- Application judicieuse d'une démarche de création.
- Réalisation correcte de la maquette.
- Détermination correcte des exigences esthétiques et des contraintes techniques.
- Justification du concept.
- Respect de l'éthique professionnelle.

2 Définir le projet.

- Détermination correcte du temps nécessaire à la réalisation.
- Détermination correcte des personnes-ressources nécessaires à la réalisation.
- Détermination correcte du matériel photographique à utiliser.
- Calcul exact des coûts.

3 Préparer la séance de photographie.

- Création des éléments de décor et des accessoires appropriés.
- Conception et préparation correctes de l'éclairage.
- Conception appropriée de la mise en scène.
- Préparation correcte des appareils de prises de vues.

- 4 Effectuer des essais.
 - Préparation adéquate des sujets à photographier.
 - Communication claire avec les personnes.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Exploration des choix d'angles de prises de vues, de composition, d'éclairage et de mise en scène.
 - Appréciation juste de la qualité esthétique des essais.
 - Pertinence des correctifs apportés.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 5 Tenir la séance de photographie.
 - Application correcte des techniques de prises de vues.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Communication claire avec les personnes.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

- 6 Produire les photographies.
 - Choix des photographies en fonction de leur valeur artistique.
 - Application d'une démarche de création artistique.
 - Traitement et optimisation corrects des photographies.
 - Montage photographique correct.

- 7 Présenter les photographies.
 - Détermination d'un ordre de présentation approprié.
 - Création correcte d'un portfolio ou de matériel d'exposition.
 - Explication correcte de la démarche de création.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux liés à la mise sur pied et à la gestion d'une entreprise en photographie.

Contexte de réalisation

- À l'aide de documents administratifs.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Déterminer un plan d'affaires pour le lancement de son entreprise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Consultation appropriée des organismes ou des outils d'aide au démarrage d'entreprises. • Analyse juste des occasions d'affaires. • Analyse juste des possibilités de regroupement ou d'association. • Détermination correcte des services à offrir et des revenus à retirer. • Choix de la forme juridique appropriée. • Rédaction correcte des documents administratifs requis. |
| <p>2 Rechercher un studio et en planifier l'aménagement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des besoins en espace et en services. • Analyse juste des caractéristiques des studios existants. • Réalisation correcte d'une esquisse localisant le plateau, les appareils et les services. • Estimation correcte des coûts. |
| <p>3 Effectuer la mise en marché de son entreprise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination correcte de la tarification. • Création correcte de matériel promotionnel. • Utilisation appropriée de techniques de vente de ses produits et services. |
| <p>4 Assumer des responsabilités liées à la gestion administrative de son entreprise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi correct de la comptabilité de l'entreprise. • Établissement correct de plans d'achat, de location, d'entretien et de renouvellement du matériel et de l'équipement du studio. • Rédaction correcte des déclarations. • Suivi adéquat des cessions de droits et des licences. |

